



IA-IPR



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Formation arts plastiques

## Les pratiques de l'évaluation



# Intervention en 4 étapes

- **Etape 1** : évaluations : définition, fonctions et méthodes,
- **Etape 2** : rappel des attentes de la réforme,
- **Etape 3** : bilan d'étape sur les pratiques d'évaluations déjà à l'œuvre et à pérenniser,
- **Etape 4** : focus sur le « livret scolaire » électronique,
- **Etape 5** : focus sur l'évaluation par compétences en EPI.



# **Etape 1 : méthodes d'évaluation et fonctions**



# Les différentes méthodes

évaluation diagnostique

auto-évaluation

évaluation formative

évaluation sommative

évaluation par compétences



# Description de la démarche d'évaluation

- Une procédure complexe ;
- En quatre phases : observation, analyse, jugement et expression de ce jugement ;
- Elle s'appuie sur des critères objectifs préalablement établis auxquels le professeur se réfère.



# Les fonctions de l'évaluation

L'évaluation permet :

- De situer l'élève au début d'une séance (évaluation diagnostique),
- De vérifier le niveau d'acquisition pendant ou après la séance (évaluation formative),
- D'établir un bilan des acquis (évaluation sommative).



## **Etape 2 : Les attentes de la réforme**



# Les textes officiels relatifs à l'évaluation

- **Décret « évaluation des acquis scolaires des élèves et livret scolaire, à l'école et au collège »**,
- **Arrêté « contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège »**,
- **Arrêté « modalités d'attribution » du diplôme national du brevet.**



Au regard

- des attentes des nouveaux **programmes disciplinaires**,
- des **nouvelles pratiques** (EPI, AP, différenciation,...)



# Evaluation des élèves en EPI

- **Evaluation de compétences communes à plusieurs disciplines,**
- **Evaluation sommative d'une production d'élève par EPI appréciée par plusieurs disciplines.**
- ...



**Exemple en fin d'intervention**



## **Etape 3 : les pratiques d'évaluations en cours**



# 1. L'évaluation diagnostique

qui permet d'apprécier ce qui est maîtrisée...

- ...mais aussi de **déceler** les faiblesses ou les incompréhensions d'élèves, au niveau des compétences transversales ou disciplinaires,
  - qui permet **de cibler** les objectifs à atteindre par certains élèves en difficultés,
  - qui permet de **cibler** les attentions et les conseils à apporter à certains élèves.
-



## 2. Auto-évaluation

- qui est opérée en cours ou en fin de séquence par l'élève,
- qui n'est pas chiffrée, et de ce fait, **ne mesure pas le degré de réussite ou d'échec** de l'élèves,
- qui permet à chaque élève de se positionner,
- qui nécessite de sa part une **prise de recul** sur le travail qu'il a opéré,
- qui l'aide à **devenir acteur** dans sa propre formation. Il est au-delà du consumérisme ou de l'exécution d'actions dictées par l'enseignant .



### 3. L'évaluation formative

- Cette phase d'évaluation se situe en général en milieu ou en fin de tâche.
- Elle peut être orale ou écrite.
- Si elle est orale, c'est un moment de dialogue entre le professeur et ses élèves. Elle s'appuie sur les observations de leurs recherches et de leurs productions plastiques.
- C'est un outil de diagnostic des difficultés et des réussites.



## 4. L'évaluation sommative

- est chiffrée et est opérée par l'enseignant,
- porte sur les acquis strictement disciplinaire, au regard des attentes des programmes,
- est imposée à tous les élèves en fin de séquence,
- s'appuie sur une grille critériée établie par le professeur à partir des objectifs préalablement ciblés,
- aboutit à la présentation d'un résultat chiffré et/ou une reconnaissance des acquis,
- est communiqué officiellement (livret scolaire, carnet de liaison ou ENT).



## 5. L'évaluation par compétences

- est **complémentaire** à l'évaluation chiffrée,
- est enregistrée dans le « **livre scolaire** » de l'élève,
- doit s'inscrire dans une logique **d'acquisition progressive** curriculaire en trois ans,
- se fait dans des situations variées,
- doit conduire à la mise en place d'une **aide personnalisée** si nécessaire (par un PPRE ou dans le cadre de l'AP)
- **valorise les acquis** des élèves,
- fait **ressortir le lien entre les disciplines**,
- est appréciée de manière globale **par plusieurs** professeurs d'un même élève.

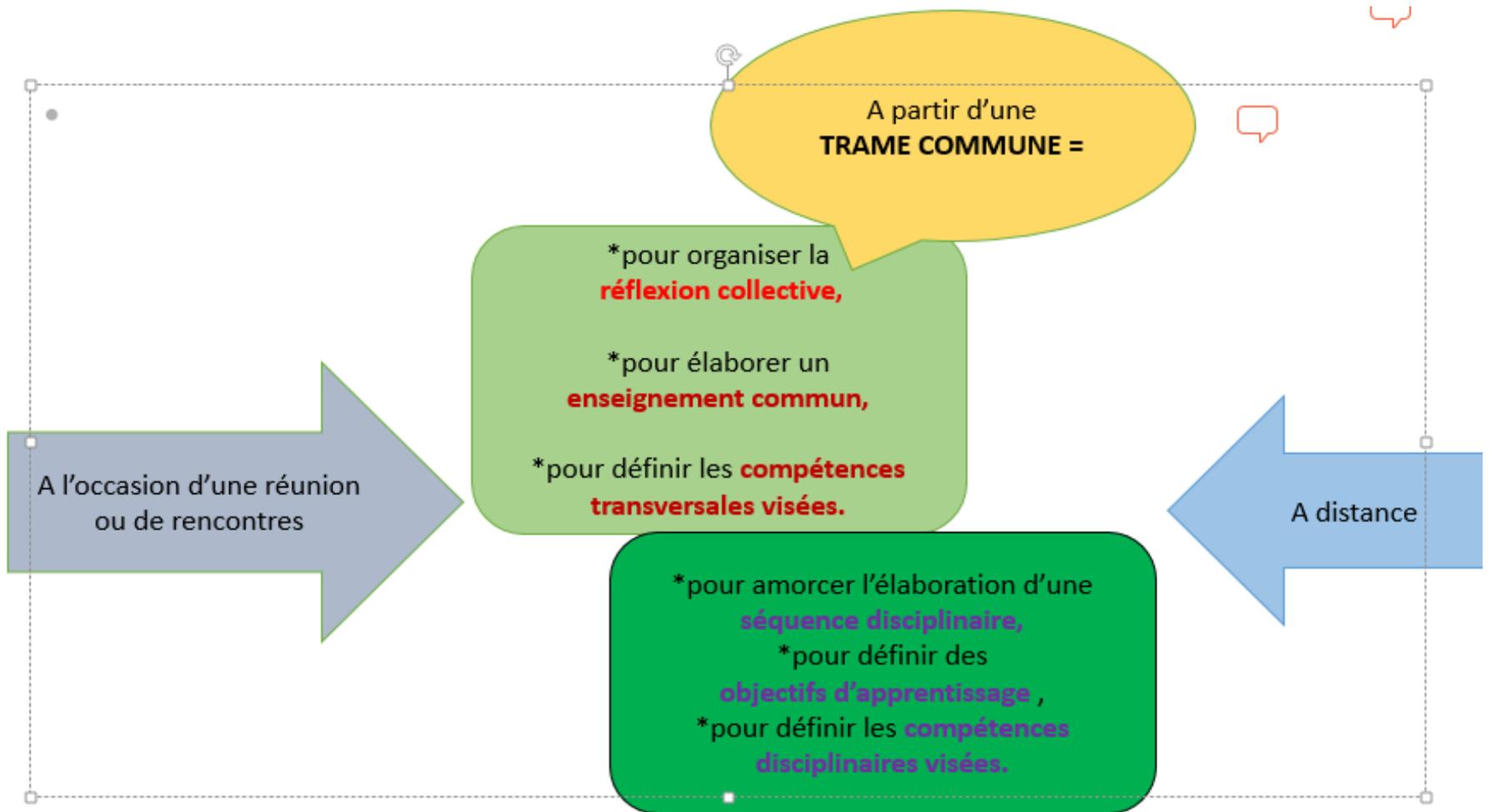


## **Etape 4 : Livret scolaire**

**→ consulter document ci-joint**



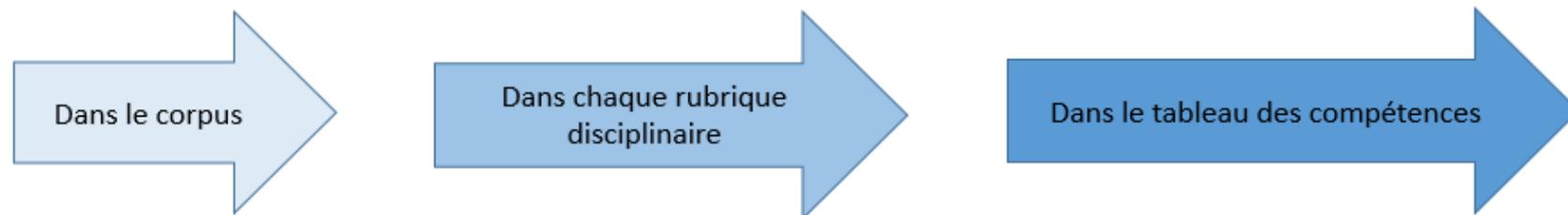
## **Etape 5 : dans le cadre de l'EPI**





→ **A partir du corpus des programmes,  
définir pour chaque discipline et par chacun  
des enseignants :**

- Les compétences du socle commun travaillées,
- Les compétences disciplinaires visées.



Compétences travaillées	Domaines du socle
<b>Comprendre et s'exprimer à l'oral</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes.</li><li>• S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire.</li><li>• Participer de façon constructive à des échanges oraux.</li><li>• Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole.</li></ul>	1, 2, 3
<b>Lire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Lire des images, des documents composites (y compris numériques) et des textes non littéraires.</li><li>• Lire des œuvres littéraires, fréquenter des œuvres d'art.</li><li>• Élaborer une interprétation de textes littéraires.</li></ul>	1, 5



### Compétences en Français :

→ compétences associées au thème " Informer, s'Informer, déformer "

« Lecture et compréhension de l'écrit et de l'image »

« [...] découverte de l'implicite, la nature des visées, les références intertextuelles et les contextes culturels de production doivent être repérés et compris. »

« Images fixes [...] confronter à des procédés sémantiques proches de ceux utilisés pour les textes; [...] développer des méthodes d'analyse spécifiques pour chacun d'entre eux ; [...] »

Domaine du socle1, 2 et 5.



## Compétences en Education Musicale

Les quatre compétences du programme peuvent être travaillées de manière imbriquées :

« Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création »

Domaine du socle 1 et 5

« Écouter, comparer, construire une culture musicale commune »

Domaine du socle 1, 2 et 5

« Explorer, imaginer, créer et produire »

« Concevoir, réaliser, arranger, pasticher une courte pièce préexistante, notamment à l'aide d'outils numériques ».

Domaine du socle 1, 2 et 5

« Échanger, partager, argumenter et débattre »

« Argumenter une critique adossée à une analyse objective ».

Domaine du socle 1, 3 et 5



### Compétences en Histoire des Arts:

« Décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple adapté »

Domaines du socle : 1 et 5,

« Associer une œuvre à une époque et une civilisation à partir des éléments observés »

Domaines du socle : 1 et 5,

« Proposer une analyse critique simple et une interprétation d'une œuvre »

Domaines du socle : 1,3 et 5.



## Pour les productions finales envisagée

- Définir l'acquisition de compétences et de savoir-faire,
- Pour chacune des disciplines impliquées.



# Evaluation des productions

Définir  
les critères de réussites et  
les modes d'évaluation individuelle  
ou collective des productions  
finales.

exemple



## Compétences transversales

### **Domaine 1 :**

Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral ou à l'écrit.

Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages de l'art et du corps.

### **Domaine 2 :**

L'élève mobilise ses compétences pour réaliser un projet et pour organiser son travail.

Il maîtrise les techniques usuelles de l'information et les règles des outils numériques.

### **Domaine 3:**

Il coopère avec les autres et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui.

### **Domaine 4 :**

Il sait mener une démarche d'investigation et rend compte de sa démarche.

### **Domaine 5 :**

L'élève exprime à l'oral ou l'écrit ce qu'il ressent face à une œuvre.

Il connaît les contraintes et les libertés qui s'exercent dans le cadre des activités collectives.

Il fréquente des lieux de diffusion et de création.

## Compétences disciplinaires

### En Français

Apprendre à justifier, à expliquer ses choix,  
Réinvestir le cours sur les figures de style (métaphore et comparaison),  
Savoir décrire une image.

### En Education musicale

Manipuler des fichiers audionumériques pour construire une courte  
pièce musicale,  
Percevoir et décrire les qualités artistiques et techniques d'un  
enregistrement,  
Identifier les leviers pour améliorer et modifier une interprétation,  
S'autoévaluer à chaque étape d'un travail d'écoute,  
Expliquer et argumenter ses choix d'interprétation.

### En Arts plastiques

Choisir, mobiliser et adapter des langages et des moyens plastiques  
variés en fonction de leurs effets dans une intention artistique en restant  
attentif à l'inattendu.

## Compétences en **Histoire des arts**

- Décrire une œuvre d'art en employant un lexique simple adapté,
- Associer une œuvre à une époque et une civilisation à partir des éléments observés,
- Proposer une analyse critique simple et une interprétation d'une œuvre.

### \*des compétences **d'ordre esthétique** :

Développer des attitudes qui permettent d'ouvrir sa sensibilité à l'œuvre d'art,

### \*des compétences **d'ordre méthodologique** qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art :

Avoir conscience des interactions entre la forme artistique et les autres dimensions de l'œuvre (son format, son matériau, sa fonction, sa charge symbolique),

### \*des objectifs **de connaissances** destinés à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé :

Connaitre une sélection d'œuvres emblématiques.



# Les Parcours

**Parcours d'éducation artistique et  
culturelle**

**Visite d'un atelier d'estampe et  
découverte d'un fond de caricatures d'une  
bibliothèque.**

**Parcours Avenir**

**Parcours citoyen**

**Etude d'œuvres au regard des textes  
juridiques régissant la « liberté  
d'expression » en France.**